



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

### IMPORTANCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LE RENDEMENT

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce rapport. Le soutien fourni par le Programme des chaires de recherche du Canada est un investissement de fonds publics. Les responsabilités du programme en matière de reddition de comptes sur l'utilisation des bourses comprennent la présentation de rapports au gouvernement du Canada et à ses parties prenantes y compris les Canadiennes et Canadiens, sur les bénéficiaires du soutien et sur la façon dont les fonds sont utilisés pour atteindre les objectifs du programme. Afin de contribuer à la reddition de comptes, les titulaires de bourse doivent rendre compte annuellement de leurs progrès et faire connaître publiquement la subvention reçue afin de promouvoir la valeur et l'impact du programme au sein de l'écosystème de recherche canadien et international. Les renseignements fournis dans ce formulaire seront regroupés pour générer des données sur le rendement du programme dans son ensemble. Il incombe aux titulaires de maintenir leur admissibilité et de dépenser les fonds conformément aux lignes directrices du programme. Afin que le programme puisse recueillir des données pour ses activités d'évaluation et de gestion du rendement, les établissements doivent soumettre des rapports sur la mise en place et la gestion des chaires de recherche du Canada dans leurs établissements, tel qu'il est stipulé par le programme.

Si vous avez des questions sur les renseignements requis, communiquez avec le programme à [information@chairs-chaire.gc.ca](mailto:information@chairs-chaire.gc.ca). Si vous avez besoin de soutien technique, communiquez avec notre bureau de soutien au 613-995-4273 ou à [soutienweb@chairs-chaire.gc.ca](mailto:soutienweb@chairs-chaire.gc.ca).

### ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui partage les locaux du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), est responsable de l'administration quotidienne des programmes suivants des trois organismes : le Programme des chaires de recherche du Canada, le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, le Programme des chaires de recherche Canada 150, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, le Fonds de soutien à la recherche, le fonds Nouvelles frontières en recherche et le Fonds de recherche biomédicale du Canada. Le SPIIE est fermement déterminé à protéger tous les renseignements personnels recueillis et utilisés dans le cadre du fonctionnement et de la gestion de ses activités.

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu des pouvoirs respectifs de l'article 4(2)(a) de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#), de l'article 4(2)(a) de la [Loi sur le](#)



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

[Conseil de recherches en sciences humaines](#) ou des articles 4, 5 et 26 de la [Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada](#), selon le programme en question.

Les données seront recueillies, utilisées, divulguées et conservées conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Elles peuvent être utilisées aux fins des opérations du programme (y compris le recrutement pour les processus d'évaluation du mérite, le cas échéant), de la planification, de la mesure et du suivi du rendement, de l'évaluation et des audits, et sous forme agrégée, pour faire rapport au gouvernement ou au public. Les statistiques de déclaration volontaire seront toujours rapportées sous forme agrégée afin de garantir la protection de l'identité de la personne.

Le programme communique également des données agrégées de déclaration volontaire aux établissements hôtes pour leur permettre de surveiller leurs efforts en vue d'atteindre leurs objectifs d'équité du programme. Bien que le SPIIE ne partage jamais de données de déclaration volontaire spécifiques à une personne, il est possible que certains établissements soient en mesure d'identifier les renseignements personnels de certaines personnes lorsque les données agrégées partagées concernent moins de cinq titulaires de chaire.

Le SPIIE ne partage les données qu'avec un seul contact administratif clé par établissement, identifié par ce dernier comme étant habilité à recevoir les données, dans le cadre d'exigences de confidentialité très strictes. Aucune donnée sur l'orientation sexuelle ou les sous-catégories des groupes de minorités visibles et des personnes handicapées n'est partagée avec les établissements.

Le refus de soumettre le rapport annuel peut entraîner la suspension du financement jusqu'à ce que le rapport annuel complet soit reçu par le SPIIE.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le CHA 016 du CRSH, décrit dans l'[Info Source du CRSH](#).

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le rapport d'étape annuel, communiquez avec le SPIIE à [information@chairs-chaire.gc.ca](mailto:information@chairs-chaire.gc.ca).

Pour en savoir plus sur vos droits en vertu de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) ou sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, ou **pour accéder** à vos renseignements personnels ou **les corriger**, communiquez avec la [coordonnatrice ou le coordonnateur de l'AIPRP du CRSH \(et du SPIIE\)](#).

Si vous croyez que vos renseignements personnels ont été mal utilisés ou si vous avez des préoccupations au sujet des pratiques du CRSH en matière de protection des renseignements personnels, vous avez le droit de déposer une **plainte** auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée](#).



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

**Hébergement par un tiers :** Le rapport est hébergé sur la plateforme d'une tierce partie, Voxco. Comme les serveurs utilisés par Voxco sont situés au Canada, les données sont hébergées au Canada.

**Remarque :**

- En soumettant vos renseignements, vous confirmez que vous avez lu et compris l'énoncé de confidentialité décrit ci-dessus et que vous avez fourni vos renseignements personnels conformément à cet énoncé.
- Les renseignements personnels d'un tiers ne doivent pas être divulgués dans ce rapport sans son consentement.

Aperçu



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

### COORDONNÉES DE LA REPRÉSENTANTE OU DU REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT QUI REMPLIT LE RAPPORT

Nom de l'établissement :	[réponse sous forme texte]
Nom de famille de la représentante ou du rep	[réponse sous forme texte]
Prénom de la représentante ou du représentant de l'établissement :	[réponse sous forme texte]
Titre ou poste :	[réponse sous forme texte]
Bureau ou département :	[réponse sous forme texte]
Téléphone :	[réponse sous forme texte]
Télécopieur :	[réponse sous forme texte] [facultatif]
Courriel :	[courriel]

### RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT

Précisez le financement offert par l'établissement au cours de la période de référence précisée par le programme afin de soutenir cette chaire. **Excluez toutes les subventions octroyées par le Programme des chaires de recherche du Canada ou à titre de fonds de contrepartie par la Fondation canadienne pour l'innovation.** Incluez le financement offert par l'établissement à cette chaire à l'appui de son programme et de ses activités de recherche, peu importe la source au sein de l'établissement. Indiquez le soutien promis à cette chaire ainsi que celui qui a déjà été fourni pendant la période de référence.



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

Nom du titulaire de chaire : (nom de famille, prénom)	[réponse sous forme texte]	
Période du rapport	[réponse sous forme texte]	
	<b>Montant (en \$)</b> N'insérez pas d'espaces ou de virgules	
<b>Types de ressources</b>	<b>Engagée dans le dossier de candidature</b>	<b>Offerte par l'établissement</b>
1. Le salaire et les avantages sociaux du titulaire de chaire		
2. Les salaires et les avantages sociaux des étudiants (premier, deuxième et troisième cycles)		
3. Le salaire et les avantages sociaux des non-étudiants (postdoctoraux et autres)		
4. Les services/contrats professionnels et techniques		
5. Appareillage		
6. Matériaux, fournitures et autres dépenses		
7. Frais d'administration liés à la chaire (rédaction des propositions, transfert de technologie, bibliothèque, déménagement, etc.)		
8. Les coûts associés à l'adaptation de l'espace de recherche et de bureau pour le titulaire de chaire et son équipe		
9. Frais de déplacement		
10. Autres dépenses		
Description des « autres dépenses », s'il y a lieu. (au plus 500 caractères)		
<b>Total</b>	[calculé]	[calculé]



## RAPPORT SUR LE SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTABLISSEMENT – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE

11. Si le financement engagé diffère du financement offert, expliquez les différences. [facultatif]  
 (au plus 1000 caractères)

12. Décrivez tout soutien non monétaire de l'établissement (y compris le temps protégé) pour la recherche qui a été engagé ou fourni au titulaire de la chaire au cours de la période de référence. [facultatif]

Types de ressources	Engagée dans le dossier de candidature	Offerte par l'établissement
[réponse sous forme texte]	[réponse sous forme texte]	[réponse sous forme texte]

13. Si le soutien engagé diffère du soutien offert, expliquez les différences. [facultatif]  
 (au plus 1000 caractères)

